

Agir sur tout le territoire

Sur l'ensemble du territoire, le réseau mis en place par l'O.E.H.C comporte 2 261 km de canalisations dont 1881 km de réseau d'irrigation.

Ces réseaux desservent la majeure partie des zones littorales où les besoins sont importants et la ressource faible. Ce sont donc prioritairement les micro-régions ayant des besoins agricoles ou/et un déficit hydrique qui ont été équipées.

Cette desserte est effectuée par le biais de stockages (retenues collinaires, barrages, réservoirs souples de grande capacité) remplis, d'une manière générale, grâce à des prises en rivière.

Les consommations en 2011 sur l'ensemble de notre réseau ont été les suivantes :